N°22 - MAI 2024

- MAGAZINE MUNICIPAL -

WWW.VENDAYS-MONTALIVET.FR

P. 4
BRÈVES
Bienvenue aux nouveaux habitants

P. 12
DOSSIER
À l'école des jeunes citoyens

Vendays-Montalivet

MAGAZINE

VENDAYS MONTALIVET

SOMMAIRE

2 Retour en images
3 Édito
4 Brèves
7 Info/Intox
8 Zoom sur...

12-15
DOSSIER
À l'école des jeunes citoyens

16 L'abécédaire du territoire
17 La vie des assos
18 Tribune libre
19 État civil
20 Agenda

PEFC 10-31-2690
IMPRIM'VERT

Magazine municipal de Vendays-Montalivet
N°22 - **Mai 2024**
Tirage 3 000 exemplaires

Imprimé sur papier CONDAT Silk (papier produit à Le Lardin-Saint-Lazare - Dordogne) certifié PEFC - Couverture : 135 gr / Intérieur : 115 gr. Encres 100 % végétales et sans utilisation de séchages UV.

Directeur de la publication : Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

Rédacteur en chef : Laurent Barthélémy

Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier, Tony Trijoulet

Photographe : Laurent Wangermez

Conception et réalisation : Agence KA2

Impression : Imprimerie Ménard

RETOUR EN IMAGES

1 Voeux du Maire 2 Nuits de la lecture 3 Championnat Départemental de VTT
4 Nettoyage de forêt dans le cadre du week-end VM O'Vert

3 QUESTIONS À

Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

« Les projets s'enchaînent »

1 Que retenir du nouveau budget municipal ?

Le budget municipal est un moment crucial de notre exercice administratif et cette année ne fait pas exception. Comme vous le lirez dans ce numéro, nous avons enclenché une série d'investissements qui concrétisent des projets d'envergure au service du quotidien des habitants. Ce mandat, comme le précédent, se caractérise par une gestion réaliste et efficace des ressources communales. Un travail qui valorise tous les ans notre patrimoine.
Cette bonne gestion rapporte plus d'1,5 million d'euros de recette annuelle, ce qui permet de faire toutes ces réalisations sans augmenter les impôts et se traduit par davantage de services et de confort au quotidien pour les Vendaysines et Vendaysins.

2 La conjoncture économique impacte-t-elle les finances communales ?

Le contexte national et la conjoncture internationale ne nous aident pas !
Les tarifs du gaz et de l'électricité, l'inflation sur les produits alimentaires, impactent les habitants tout comme le budget communal.
Nous venons de signer notre dixième budget consécutif sans augmenter la part communale des impôts ! Nous n'augmentons pas les tarifs municipaux des repas, du centre de loisirs, du périscolaire, des locations des salles, de l'eau... Nous maintenons les subventions de nos associations dynamiques. Tout ceci dans un contexte où l'ensemble des autres collectivités et l'état baissent leurs dotations. Comme j'ai pu l'évoquer lors des vœux, votre pouvoir d'achat reste une préoccupation principale.

3 Quels sont les investissements à retenir ?

Malgré ces difficultés, les projets s'enchaînent : qu'il me suffise ici de citer la remise à neuf de l'Office de Tourisme, la poursuite du programme de réfection des routes communales, la nouvelle gendarmerie, la nouvelle tranche d'assainissement, la place du centre-ville et les vestiaires du foot qui verront le jour cette année. Je n'oublie pas la rénovation en profondeur des logements à l'espace Jacques Sirougnet pour nos saisonniers, et le lancement de l'étude de la maison de santé au jardin de la Cure. Chaque fois que nous le pouvons, nos projets intègrent la dimension environnementale et le souci d'amélioration du patrimoine communal. Ainsi, l'implantation des chalets de tourisme aux Colonies, sans artificialisation des sols, est respectueuse de la nature. Comme vous pouvez le voir, le patrimoine ne fait que s'enrichir.

Assainissement collectif : Mayan, connecté !

Les riverains du secteur de Mayan peuvent d'ores et déjà se connecter au nouveau réseau d'assainissement collectif. La première tranche des travaux est terminée. La deuxième tranche commencera après l'été. Ces travaux seront financés par le budget eau et assainissement.

La maison de santé en bonne voie

Pour offrir aux habitants un service médical de proximité et lutter contre les déserts médicaux, la mairie s'est engagée à créer une maison de santé sur la commune. Cette maison sera installée dans l'ancien presbytère. Les études de faisabilité et les diagnostics ont été réalisés. Les concertations avec les professionnels de santé sont en cours.

Élections du 9 juin

Les élections européennes sont organisées pour élire les députés qui siègent au Parlement Européen. Ces élections ont lieu dans tous les pays de l'Union Européenne entre le 6 et le 9 juin 2024. En France, le scrutin est organisé le 9 juin.

Emplacement des bureaux de votes

L'indication de votre bureau de vote est mentionnée sur votre carte d'électeur.

Vendays : Salle culturelle, route de Courreau

- Bureau n°1 (grande salle) : nom de naissance de A à G
- Bureau n°2 (hall d'accueil) : nom de naissance de H à Z

Montalivet : Ancienne école, 37 avenue des Dunes

- Bureau n°3

Emplacement des panneaux électoraux

- **Vendays :** Salle culturelle, route de Courreau
- **Montalivet :** Ancienne école, 37 avenue des Dunes

Appel à candidature : participez aux Élections Européennes en tant que bénévole

Vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote et au dépouillement des bulletins lors des élections européennes du 9 juin 2024 ?

Inscrivez-vous en tant que bénévole jusqu'au vendredi 31 mai !

Formulaire de contact : www.vendays-montalivet.fr/contact ou directement à l'accueil de la mairie

Pour suivre l'actualité :

- Site de la commune : www.vendays-montalivet.fr/la-mairie/elections-europeennes-2024/
- Site dédié : www.europe-en-france.gouv.fr/fr/elections-europeennes-2024

L'office de tourisme rénové et agrandi

Des locaux plus grands, plus clairs, plus fonctionnels et interactifs ! L'intérieur de l'Office de tourisme a été rénové pour améliorer le confort des agents et la qualité d'accueil des estivants. Une borne d'information a été installée et fonctionne 24h/24.

Ces travaux réalisés par les agents municipaux et des artisans locaux ont duré deux mois et se sont terminés le 6 janvier. L'extérieur du bâtiment sera également embelli avant le début de la saison estivale.

La note de 92/100 confirme le classement de l' Office de Tourisme en catégorie 1. Marque d'état sur la qualité d'accueil et des prestations de l'Office de Tourisme.

La place de la Mairie inaugurée le 17 mai

Engagement de la municipalité, la rénovation de la place de la mairie a été réalisée dans les temps, plus de fluidité, plus d'espaces verts, plus de parking et surtout plus de sécurité à proximité des écoles. Les travaux entrepris en concertation avec les riverains et les commerçants se terminent : la place de la mairie, cœur vivant du village, sera inaugurée le 17 mai à 18h.

16 093,90 € pour le Téléthon : une recette record !

La municipalité de Vendays-Montalivet tient à remercier toutes les associations et commerçants qui auront récolté des fonds, ainsi que les généreux donateurs.

Le record de l'année dernière a été largement dépassé !

« Une grande mobilisation qui fait une nouvelle fois de Vendays-Montalivet la commune du Médoc ayant rassemblé le plus de dons », souligne Christian Capdeville, coordinateur Gironde secteur ouest.

« Nous sommes fiers d'accompagner toutes les associations et les bénévoles qui s'engagent pour cette juste cause » souligne M. Le Maire.

Un deuxième guichet à l'agence postale communale de Montalivet !

Afin de mieux vous servir, l'agence postale communale de Montalivet ouvre un second guichet d'accueil et ce, toute l'année !

VM O'VERT
LE WEEK END DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un week-end nature sur le thème du développement durable

Les 13 et 14 avril dernier, a eu lieu sur la place du marché de Montalivet, la 3ème édition de VM O'Vert, le week-end du développement durable de la commune.

Initiations aux bonnes pratiques avec une foule d'ateliers et de stands informatifs : ateliers Cap Sciences sur le thème de la chimie verte et du réchauffement climatique, atelier analyse de sol par Hortanimus, un escape game au coeur de la Garonne par la Water Family, balade sur les traces des animaux. Un nettoyage de forêt a été organisé en partenariat avec l'ACCA, l'Amicale des sapeurs-pompiers, la DFCI, l'ONF et la Vendays-Montali'VTT.

Les visiteurs ont pu découvrir les nombreux éco acteurs du Médoc comme le PNR, l'ONF, la Maison de Grave et le SMICOTOM.

Bienvenue aux nouveaux arrivants et aux jeunes qui votent !

Ils ont été accueillis le 19 avril à 19h à l'Hôtel de Ville. En cette occasion, moment important de la démocratie locale, la municipalité a invité les jeunes votants à venir récupérer leur carte électorale qu'ils pourront utiliser pour la 1ère fois le 9 juin pour les élections européennes.

Réouverture des plages, se baigner en toute sécurité !

Retrouvez les horaires de surveillance des plages de la commune sur le site de la mairie.

Vous y retrouverez également le livret des marées, indispensable pour vivre au rythme de l'Océan. Disponible gratuitement à l'office de tourisme de Montalivet, en Mairie ou Mairie annexe.

Une aire de jeux durable, accessible aux enfants en situation de handicap

Cet été, la municipalité va entièrement réaménager et moderniser l'aire de jeux située près du mini-golf, rue André Goulée. Les nouvelles structures seront édifiées en robinier, un bois résistant qui s'intégrera parfaitement à l'environnement de la commune. Certains éléments seront élaborés en déchets marins recyclés pour réduire l'impact environnemental. Livrée dans le courant du mois de juin, cette aire de jeux avec balançoires, pyramide et Tyrolienne, sera aussi accessible aux enfants en situation de handicap. Pour le confort des parents et des usagers, des bancs et des tables de pique-nique seront également installés.

Malgré le désaccord de la mairie, une classe ferme à la rentrée

L'ensemble du conseil municipal y était opposé et une motion de soutien aux parents d'élèves et aux enseignants a été votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 1er mars dernier. Pourtant, malgré l'opposition des élus, des parents d'élèves et des enseignants, les services départementaux de l'Education Nationale ont maintenu la décision de fermer une classe élémentaire à la rentrée de septembre 2024. *« Nous nous sommes battus ! Le 4 mars, les élus étaient présents lors de la manifestation organisée par l'association des parents d'élèves (APE) et monsieur le maire a fait tout ce qu'il a pu. Il a sollicité la préfecture et la sous-préfecture, les conseillers départementaux de la Gironde de la commission enfance / jeunesse, l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Lesparre, la rectrice et la directrice académique. Cette fermeture est une aberration pédagogique car Vendays-Montalivet est située en Zone d'Education Prioritaire. Par ailleurs, il y a quatre ans, les mêmes services de l'Education Nationale nous avaient demandé d'ouvrir une classe et nous avions fait les travaux pour le permettre »*, assure Chloé Peyruse, en charge des affaires scolaires.

Une quarantaine de logements va être livrée prochainement près de l'école avec une arrivée probable d'enfants. La municipalité ne décolère pas.

Les délibérations concernant la création de la zone des chalets ont été votées à l'unanimité

INFO

Effectivement tous les conseillers municipaux présents ont approuvé cette création. À cette occasion, Mr le Maire a remercié l'opposition d'avoir bien saisi l'intérêt de ce projet. Les candidatures sont recevables jusqu'à la fin du mois de juin.

La Ville installe des toilettes publiques enterrées sur la plage

INTOX

La municipalité, en collaboration avec la Communauté de communes, a retiré d'anciennes toilettes publiques insalubres que le sable de la dune avait recouvert. Ces toilettes en front de mer dataient des années 70. Elles sont aujourd'hui remplacées par des équipements neufs, accessibles derrière le poste de secours de la plage de Montalivet.

La ville valorise les déchets coquillés

INFO

Autrefois, les coquilles d'huîtres étaient considérées comme des ordures ménagères et, à ce titre, envoyées à l'incinération. Désormais, elles sont valorisées. Cette année, entre le 12 juillet et la fermeture du marché, 24 tonnes d'huîtres ont été consommées sur les stands. Triées, leurs coquilles connaissent une seconde vie comme minéraux naturels dans les travaux publics et entrent dans la composition de pistes et chemins. Une revalorisation locale exempte d'impact carbone !

Les Vendaysins sont de plus en plus généreux

INFO

Le 9 décembre dernier, la soirée du Téléthon a rassemblé 400 personnes à la salle des sports et a permis de récolter 16 093,90 €. Un résultat exceptionnel pour une commune de seulement 2000 habitants. Merci aux associations qui ont une fois de plus prouvé leur solidarité, et à tous les Vendaysins qui ont le cœur sur la main !

Vendays-Montalivet broie gratuitement vos déchets verts

INFO

Une plateforme réservée aux habitants de la commune rassemble plus de 1100 inscrits à un service encore rarissime dans la région : le broyage des déchets verts pour les particuliers. Trois broyages sont effectués dans l'année.

Prochaine étape : Vendays-Montalivet va trier les éléments du broyage, et chaque usager pourra repartir avec de la terre ou du broyat. Un service gratuit de votre mairie !

Débroussailler, c'est se protéger (et protéger les autres !)

Après les incendies de l'été 2022, l'Etat a renforcé les mesures de prévention. Parmi celles-ci, les OLD, Obligations Légales de Débroussaillement, déjà en vigueur depuis de nombreuses années, devront être appliquées et davantage contrôlées. Vous habitez à côté d'un espace boisé ? Vous êtes concernés ! Qu'impliquent les OLD ? Quelles sont les règles ? Ce qu'il faut savoir.

Dans une commune classée à haut risque pour les incendies de forêt, c'est la mesure la plus efficace pour prévenir la propagation du feu. « L'Etat nous demande de contrôler le respect de cette mesure » indique Marie Fonteneau, Adjointe à l'urbanisme, à la forêt et au développement durable. *« Nous commençons par faire de la pédagogie et prévenons les habitants de leurs obligations. Des réunions publiques seront organisées sur le sujet avant l'été. À terme, nous pourrions constater les infractions et verbaliser les contrevenants. »* La commune a aussi en charge le bord des routes et va renforcer le maillage des pistes DFCI* dans la forêt communale afin d'optimiser la surveillance et, le cas échéant, le travail des pompiers.

FAQ

• Débroussailler, qu'est-ce que ça veut dire ?
Cela consiste à réduire la densité de la végétation autour de sa maison pour ralentir la propagation des incendies. Techniquement, il s'agit d'élaguer les branches basses des arbres et de tailler les buissons et les arbustes pour qu'ils ne touchent pas les arbres

• Où débroussailler ?
Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, il faut débroussailler :
- 50 m autour des constructions
- 10 m de part et d'autres des voies d'accès aux constructions

• Qui doit débroussailler ?
Le débroussaillement incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à celui qui occupe les lieux, propriétaire ou locataire d'une habitation

• Quand débroussailler ?
Une fois par an, juste avant la reprise de la végétation en mars

• Que risque-t-on si on ne débroussaille pas ?
La contravention peut aller jusqu'à 1 500 € et la mise en demeure peut entrainer de lourdes pénalités

Des questions sur votre obligation légale de débroussaillement ?

- Vous pouvez contacter la mairie (05 56 73 32 02) ou le Président de la DFCI, Bernard Bergès.
- Pour les campings et structures de tourisme, L'ONF met à la disposition du Nord Médoc un technicien spécialiste des OLD : Julien Labecot. Ce technicien forestier territorial a pour mission la défense de la forêt contre les incendies et notamment, l'application des OLD. Il peut appuyer les collectivités dans la formation des agents (police municipale, services techniques, accueil...) mais également participer à des réunions publiques pour répondre aux administrés. Enfin, il peut contrôler et verbaliser l'ensemble des propriétaires, locataires et gestionnaires de structures.

*Défense de la forêt contre les incendies

Envie d'un chalet sous les pins ?

Le rêve est aujourd'hui à la portée de tous. Dans la forêt qui borde l'Océan, la Ville a créé un parc résidentiel de loisirs qui pourra accueillir en 1ère phase 34 chalets en bois. Vous voulez le vôtre ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'à fin juin !

Sur une parcelle communale depuis longtemps référencée comme zone touristique, le projet est prêt. *« Nous y travaillons depuis 2 ans »*, indique Marie Fonteneau, Adjointe au développement durable, à la forêt et à l'urbanisme. *« Nous avons notamment mené une étude d'impact environnemental sur 4 saisons. Protection de la faune et de la flore, gestion des eaux : tous les indicateurs étaient au vert ! Ainsi, nous ne perdrons aucun arbre puisque, s'il faut en abattre, ils seront replantés sur une parcelle communale dédiée à la production. »* Les études terminées, les élus ont validé l'installation de chalets en bois qu'il est désormais possible de faire construire et d'habiter aux beaux jours.

Se fondre dans le paysage

Les candidats retenus pourront choisir entre deux types de chalets : la cabane médocaine ou la cabane de Montalivet, toutes deux en pin des Landes et conçues avec 3 chambres, 1 salon, une cuisine, une salle de bains et une belle terrasse de 30 m². Ils s'engagent aussi à respecter un cahier des charges précis pour préserver la qualité environnementale du site. Même exigence en ce qui concerne l'insertion paysagère : ni portail, ni portillon, mais des clôtures en ganivelles ou formées de haies d'essences locales.

Des chalets pour qui ?

Ces chalets sont destinés à tout le monde ! Aux habitants, à leur famille, aux amis et à tous les amoureux de la nature océane à Vendays-Montalivet. *« Si nous avons plus de demandes que d'offres »*, indique Marie Fonteneau, *« nous privilégierons les candidats originaires ou en lien avec la commune et ne disposant pas de résidence secondaire. »* Attention, les chalets sont classés comme habitations légères* : ils ne peuvent pas être considérés comme résidence principale, ni habités à l'année.

Vous souhaitez faire une demande de parcelle ?

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville : vendays-montalivet.fr et à remettre sous pli cacheté à la Mairie (ou à envoyer en recommandé à M. le Maire) avant le 30 juin 2024.

À savoir

La ville reste propriétaire du terrain qu'elle loue à l'année.

*Selon le code de l'Urbanisme, « sont regardées comme des habitations légères de loisirs, les constructions démontables ou transportables, destinées à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisirs »

Budget 2024 : Vendays-Montalivet toujours en aussi bonne santé !

Des dépenses maîtrisées, des recettes dynamiques, une épargne importante qui permet d'autofinancer une partie des investissements, la bonne santé financière de la commune lui permet d'aborder sereinement 2024 et les défis de demain.

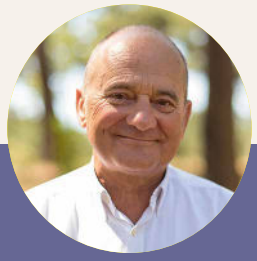

LE MOT DE L'ÉLU

Tony Trijoulet,
1er adjoint en charge des finances

« Nous n'augmenterons par les taux des taxes communales »

« En dépit d'un contexte national difficile et avec la perspective d'économies à venir, nous refusons toujours d'accroître la pression fiscale sur les ménages de la commune. Pour la 11ème année consécutive, nous n'augmenterons pas les taux des taxes communales ! De la même manière, nous avons bloqué les tarifs du centre de loisirs, du périscolaire, des locations de salles, du restaurant et du camping municipal. Nous financerons les investissements grâce à une solide santé financière, à une gestion maitrisée des dépenses et à l'optimisation des recettes avec des projets ambitieux et financièrement durables comme le nouveau Parc résidentiel de loisirs. »

Le budget communal 2024 : 14 354 482 €

9 288 493 € pour le fonctionnement de la commune	5 065 989 € pour les investissements

Ce qu'il faut retenir

- **0 % d'augmentation pour les taux des taxes locales**
- **Une épargne qui permet des investissements**
  Avec 1 316 995 €, la capacité d'autofinancement de la Ville reste très élevée.
- **Une dette maîtrisée**
  Pas de nouvel emprunt sur le budget communal, un assainissement régulier des dettes héritées du passé, l'endettement continue à diminuer.
- **Des ressources propres dynamiques**
  En plus du budget de la forêt qui rapporte 270 087 € en 2023, 2 273 000 € de recettes sont issues des baux commerciaux que la commune renégocie régulièrement.
- **Un budget solidaire**
  Les tarifs des services municipaux sont bloqués, la gratuité des animations culturelles et sportives est maintenue tandis que le soutien au CCAS, centre communal d'action sociale, se renforce (265 390 € en 2024).

- **Valorisation du domaine public**
  439 000 €/an
- **Restauration collective**
  Cantine : 45 000 €/an
  Repas à domicile : 50 000 €/an

Les grands projets 2024

- **En plus des programmes pluriannuels pour la réfection des routes, la rénovation des bâtiments et l'éclairage public, sont inscrits au budget 2024 :**
- La fin de la réfection de la place de la Mairie de Vendays
- La fin des travaux de la nouvelle gendarmerie
- La création d'un nouveau vestiaire au stade municipal
- Le lancement de la première phase du parc résidentiel de loisirs
- Lancement de l'étude pour la maison de santé
- Réfection du bâtiment du périscolaire

- **Les budgets annexes**
  - Eau et assainissement : **2 865 960 €**
  - Forêt : **480 720 €**
  - SPANC : **24 312 €**
  - Camping : **499 948 €**
  - PRL : **1 195 254 €**
  - Lotissement les chênes : **122 833 €**

Les budgets avec autonomie financière

- EPIC : **725 078 €**
- CCAS : **265 390€**

Une adresse précise pour tous

La loi du 21 février 2022 a étendu l'obligation de nommer les rues et de numéroter les bâtiments aux petites communes qui en étaient, jusque-là, exemptées. À Vendays-Montalivet, le travail est engagé depuis l'été dernier dans les hameaux et lieux-dits où certaines voies sans nom ne facilitent ni les livraisons, ni l'arrivée des secours si besoin...

« Juste à gauche après le grand portail rouge », « la dernière maison à droite après la sortie du village »... le téléguidage visuel, c'est bientôt terminé ! D'ici quelques semaines, tous les habitants de la commune pourront donner un numéro et un nom de rue pour faciliter l'accès des amis, des facteurs, mais aussi des pompiers ou des techniciens qui posent la fibre.

« La liste des nouveaux noms de voies votée en avril »

Qui décide du nom des rues ? *« Cette compétence appartient au Conseil municipal qui doit créer une Base d'adresses locales »*, explique Marie Fonteneau, adjointe au développement durable, à la forêt et à l'urbanisme. *« Nous avons été accompagnés par La Poste pour faire un état des lieux précis de l'existant et, aujourd'hui, pour attribuer des noms aux voies ou lieux-dits qui n'en avaient pas. À Vendays-Montalivet, des zones assez étendues sont concernées mais, au final, assez peu d'habitants. »* Le nom des nouvelles rues, allées ou chemins tiendra compte de l'histoire, de la géographie, du patrimoine, de l'usage...

À l'école des jeunes citoyens

Devenir conseiller municipal des enfants à 9 ans, participer à un séjour "jeunes" à 13 ans, être invité par les élus à 18 ans pour recevoir sa carte électorale... Le parcours pour devenir citoyen est ponctué d'expériences fortes et se cultive dès le plus jeune âge !

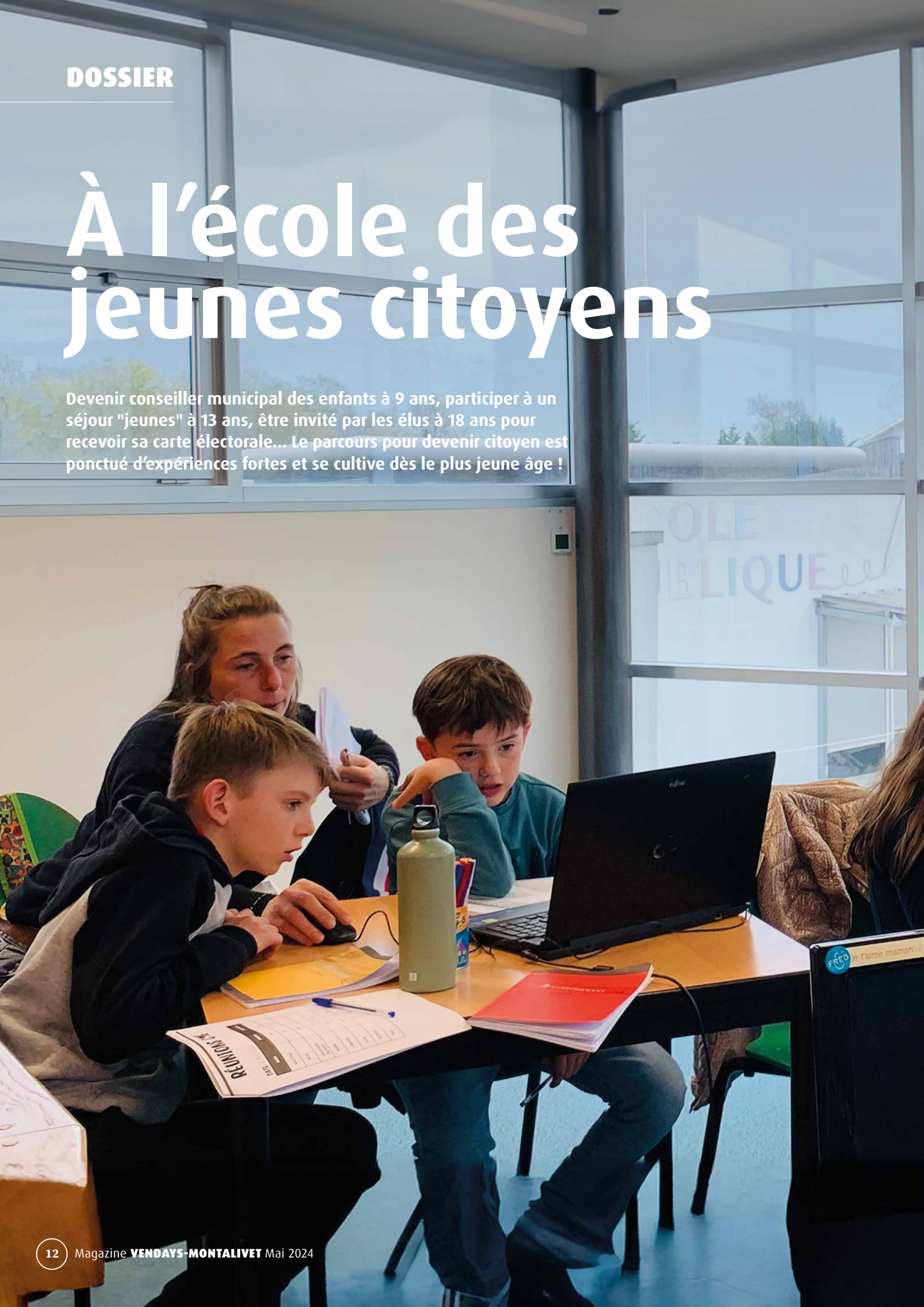

SUITE PAGE 14

Les enfants, la parole est à vous !

Emma, Abel, Ines, Hatym, Gabin, Lina, Sacha et Lou ont entre 9 et 11 ans. Ils vivent dans la commune et ont été élus par leurs pairs pour porter la voix des enfants. Présentation du CME, le tout nouveau Conseil municipal des enfants.

À l'automne, après une présentation dans les classes du projet de CME, une douzaine d'enfants des deux écoles élémentaires de la commune a fait acte de candidature pour devenir conseiller municipal. Le 4 décembre dernier, comme les grands, les enfants sont venus voter à la Mairie pour élire 8 représentants, 4 filles et 4 garçons du CE2 au CM2. Reçus par le Maire pour une 1ère séance plénière, ceux-ci ont tous reçu une écharpe tricolore, symbole de leur nouvelle fonction.

LE MOT DE L'ÉLUE

Chloé Peyruse,

Adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse, au développement durable et élue référente du CME

« La création d'un CME était un engagement de campagne. Nous souhaitions d'abord permettre l'expression des enfants, les faire participer à la vie de la commune et valoriser leurs initiatives. Mais il s'agit aussi de favoriser leur engagement citoyen et de faire leur apprentissage de la démocratie : s'exprimer, respecter l'avis des autres, connaitre ses droits... et ses devoirs. »

Le CME comment ça marche ? Les jeunes élues témoignent

Lina Prat,

9 ans, en CM1

« Déjà plein d'idées ! »

« Quand j'ai entendu parler du CME à l'école, j'ai eu envie d'essayer quelque chose de nouveau et j'ai fait des propositions simples et faciles à réaliser comme l'installation de balançoires sur le parcours de santé. Une fois élus, nous avons participé à une journée escalade/pique-nique pour faire connaissance. Nous avons reçu une écharpe et un cahier pour noter nos idées. Notre 1ère manifestation a été celle des vœux du Maire. C'était un peu impressionnant avec tout ce monde, mais on était bien placé, juste à côté de lui. Depuis janvier, on se réunit une fois par mois à la médiathèque et nous nous sommes organisés en plusieurs groupes, un qui travaille sur l'environnement, l'autre sur le social... On a déjà plein d'idées : rendre visite aux personnes âgées qui sont seules, nettoyer la plage plusieurs fois par an, enlever les bouts de bois pour pas que les chevreuils se fassent mal... »

Emma Huré,

8 ans en CE2

« Vivre des choses qu'on n'a jamais pensé vivre »

« Quand on nous a présenté le CME, ça m'a fait envie. Ça m'a plu de m'engager, d'aider les autres et d'essayer d'être utile. J'avais quelques idées que j'ai présentées comme planter des fleurs sur les ronds-points ou installer une fontaine en ville pour faire joli et pour boire. Quand j'ai été élue, j'ai eu un peu de peine pour ceux qui ne l'avaient pas été... Depuis l'élection, nous avons eu plusieurs réunions, la première pour recevoir notre écharpe des mains du Maire, la seconde pour voir quelles étaient nos idées et lesquelles on retiendrait. Puis, on a décidé qui s'occuperait de quoi. Moi je suis dans les groupes Social et Aménagement urbain. On va pouvoir travailler sur la fontaine ! Mais il y a aussi plein d'idées dans le groupe chargé de l'environnement pour nettoyer les plages, les forêts et replanter des arbres. En plus de chanter la marseillaise à toutes les cérémonies, on va passer au concret maintenant. C'est très intéressant et peut-être que grâce à nous, les gens vont vivre des choses qu'ils n'ont jamais pensé vivre. »

Bienvenue aux jeunes qui votent

Avec le droit de vote, les jeunes de 18 ans accèdent à leur majorité pleine et entière. Pour marquer leur entrée dans la vie citoyenne, la commune les invite régulièrement à une cérémonie de citoyenneté.

Ce rendez-vous permet au maire et aux élus de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur les listes électorales de la commune. Elle donne l'occasion de rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. La cérémonie s'achève par la remise des cartes d'électeur et un temps d'échange convivial entre les élus, les jeunes et leurs familles.

La cérémonie a eu lieu le 19 avril dernier en Mairie

Si les jeunes électeurs n'ont pas pu se rendre à la cérémonie, la carte d'électeur sera envoyée par courrier au plus tard le 30 avril de l'année suivante (ou 3 jours avant le scrutin) ou mise à disposition le jour du scrutin au bureau de vote.

« Si les jeunes électeurs n'ont pas pu se rendre à la cérémonie, la carte d'électeur sera envoyée par courrier »

Inscription à l'école, c'est déjà le moment d'y penser...

Les inscriptions à la maternelle pour la rentrée 2024/2025 sont ouvertes pour tous les enfants nés au plus tard le 31 décembre 2021.

Pour anticiper sur une éventuelle fermeture de classe, merci d'inscrire votre enfant au plus tôt auprès du Service Jeunesse.

En bref

• Le Ciné-goûter, un succès !
Depuis 3 ans, les ciné-goûters organisés par la Ville à la salle culturelle ont trouvé leur public. Une fois par mois (1 fois par semaine pendant les petites vacances), la formule film récent/goûter fait régulièrement salle comble. Pour mémoire, les ciné-goûters sont gratuits et ouverts à tous !

• Piscine pour tous les élèves
En concertation avec les deux écoles dont les retours sont très positifs, la Ville a reconduit les séances piscine pour tous les élèves de la Grande section au CM2.

• Activités et aide aux devoirs incluses au service périscolaire
Le tarif payé par les familles dont les enfants fréquentent l'accueil périscolaire comprend l'accès aux activités (16h30/17h30) et à l'aide aux devoirs assurée par un animateur dédié. Depuis janvier, les enfants qui arrivent tôt le matin peuvent choisir des activités d'éveil physique ou culturel pour bien commencer la journée !

E comme Écrevisse

Dans chaque numéro, une lettre de l'abécédaire et son descriptif imagé : pour mieux connaître la faune, la flore, toutes les richesses naturelles de notre territoire... et apprendre à mieux les protéger.

Une paire de pinces puissantes, un thorax de boxeur, une nageoire caudale pour faire des marches arrière à toute vitesse sur ses 10 pattes : l'écrevisse, petit crustacé de 4 à 20 cm, a de sérieux atouts. Il lui en faut pour échapper aux nombreuses menaces qui pèsent sur sa carapace, surtout en période de mue : carpes, brochets, hérons, ragondins, mais aussi ses semblables à tendance cannibale, raffolent de sa chair !

Espèce vulnérable

Quant à ses cousines d'outre-atlantique, écrevisses américaine, de Californie et de Louisiane, elles se sentent un peu trop à leur aise dans nos cours d'eau où les écrevisses made in France (à pieds blancs, à pattes rouges ou dite des torrents) luttaient déjà contre une pollution de plus en plus présente. En moins d'un siècle, ces invasives ont décimé l'écrevisse indigène et propagé des maladies comme la peste de l'écrevisse, fatale à la fragile branche française de la famille. Face à ce constat, les autorités ont réagi et l'écrevisse est une espèce protégée depuis 1983. Braconneurs, gare à vous !

« L'écrevisse est une espèce protégée depuis 1983 »

Le « mangetout » de nos rivières

Petit à petit, la vulnérable écrevisse repeuple nos campagnes humides. Par bonds successifs, en appui sur sa queue, elle peut parcourir des kilomètres à la recherche d'un point d'eau et d'une cachette qui lui conviennent. Et même sur terre ferme si elle parvient à conserver un peu d'eau dans ses branchies. Dans le canal et les étangs médocains, par exemple, elle vient se nicher dans des trous, des souches et sous les pierres. La nuit tombée, elle en sort pour manger... ou plutôt dévorer, car cette omnivore n'est pas regardante sur le menu : larves, œufs de poissons et tous les petits détritus végétaux ou carnés que lui apporte le courant. Vif ou mort, tout lui fait ventre ! A l'automne, monsieur et madame s'accouplent. Au printemps, 60 à 150 œufs éclosent, mais c'est 4 fois moins que la cousine de Louisiane, qui pond dès ses 6 mois et jusqu'à trois fois par an.
Alors continuons de protéger notre Astacidae nationale !

Amicale des Pêcheurs au Lancer en Mer : à la pêche aux jeunes !

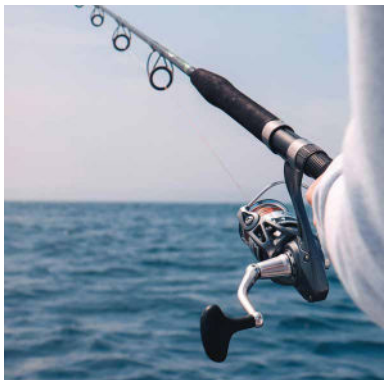

Club à la fois sportif et de loisir, l'Amicale des Pêcheurs au Lancer en Mer de Vendays-Montalivet propose de multiples activités.

Fondé en 1976, l'APLM est présente sur de nombreuses compétitions régionales, et nationales et a le goût de la transmission. À travers l'école de pêche, l'association organise des ateliers techniques et a à cœur de former les débutants. « *La licence et les appâts sont gratuits pour les jeunes jusqu'à 18 ans* », précise Joël Marthiens, le secrétaire.

Cette année, l'APLM organise trois concours les 19 et 20 mai, les 20 et 21 juillet, puis le 27 octobre. Présent sur le forum des associations en septembre, le club de pêche propose également une sardinade le 3 août et un vide-grenier le 18 août. Pour ces deux manifestations : rendez-vous près du local de l'association, sur l'espace J. Sirougnet.

L'APLM (Amicale des Pêcheurs au Lancer en Mer) présente son bilan sportif pour l'année 2023, qui s'avère être très satisfaisant.

Lors du championnat départemental, deux pêcheurs du club ont remporté les deux premières places. L'APLM possède dans ses rangs le Champion de Gironde, le Président, Jean-Pierre BALMETTE !

Et six pêcheurs de l'APLM arrivent parmi les 20 premiers du classement général.

Aux championnats de France, 12 pêcheurs du club étaient sélectionnés. Les résultats honorables n'auront pas été à la hauteur de ceux espérés.

Sélectionné en équipe de France, le Président du club, Jean-Pierre BLAMETTE, a participé aux Championnats du Monde qui se déroulaient en Sicile. Il terminera 10ème sur 105 pêcheurs, mais surtout 1er Français.

« *Ce bilan sportif est le résultat d'un entraînement assidu, de la bonne ambiance qui règne au sein du club, mais également des aides et facilités qu'apporte la Mairie de Vendays-Montalivet dès lors que l'on en fait la demande* » déclare M. Balmette

Renseignements : www.aplm-surfcasting.fr/contacts

Association Communale de Chasse Agréée : l'heure du bilan

Chargés de prélever les cerfs et les chevreuils pour la sécurité des routes et de la sylviculture, les chasseurs ont rempli leur mission.

Le plan de chasse 2023-2024 prévoyait le prélèvement de 182 cerfs (contre 135 l'an dernier) et d'une cinquantaine de chevreuils. Début janvier, à l'heure du bilan intermédiaire, les chasseurs avaient réalisé 60 % de ce bilan. *« Pour rester couverts par la responsabilité civile, nous devons en assurer au moins 80 %. Nous l'avons toujours réalisé en intégralité »*, témoigne Roland Bahougne, président de l'ACCA.
L'association des chasseurs de Vendays-Montalivet compte environ 300 adhérents et bénéficie d'un large terrain de chasse aux écosystèmes variés – forêts, marais...–, qui attire aussi les chasseurs des communes voisines. Elle travaille en étroite collaboration avec l'ONF et la municipalité.

Renseignements : 06.07.03.54.00 - roland.bahougne@orange.fr

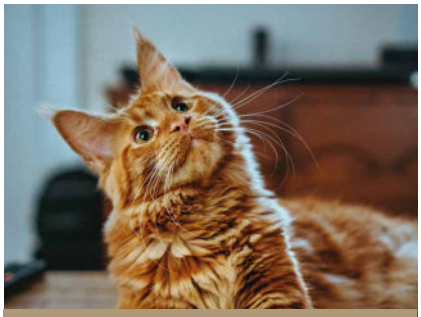

Appel au bénévolat !

L'APD (Association Protection Des Chats), appelle au bénévolat pour trapper (capturer sans dommage) les chats errants pour stérilisation suite aux demandes des résidents de la station.

Pour plus d'infos, contactez la présidente de l'association, Christiane Handel-Boutet, au siège social : 53 avenue Georges Mandel à Montalivet ou par téléphone au 06.79.44.72.53, le matin de 10h à 12h. Merci aux personnes qui se sentent motivées par le problème de la prolifération féline par l'errance.

L'A.D.V.M. offre à ses adhérents une initiation à l'informatique et l'espagnol

L'A.D.V.M. offre depuis quatre ans maintenant à ses adhérents une initiation à l'informatique et l'espagnol. Dans le cadre de sa diversification, l'association vous propose désormais la création d'une troupe de théâtre menée par une professionnelle du spectacle ainsi que des cours de langue anglaise assurés par une résidente de notre Commune et de nationalité britannique.
Toutes personnes intéressées par ces activités nouvelles peuvent contacter :

Le théâtre :
Nicole BOUVET – 06.83.05.83.18
Cours d'anglais :
Pierre BARTHELEMY – 06.16.44.44.88
par e-mail : advm33930@gmail.com

Liste « Ensemble Continuons »

Le budget 2024 a été voté et c'est à souligner, car c'est un record, pour la dixième fois sans augmentation de la part communale des impôts locaux.

C'est un moment important de la démocratie locale car il détermine les actions et réalisations qui seront effectuées dans l'année ou dans le cas de programmes pluriannuels dans les années suivantes. L'aménagement de la place de la Mairie en est un bon exemple, c'est un dossier budgétairement conséquent qui a été à cheval sur deux exercices. Cet équipement est déjà en service et sera inauguré officiellement ce mois de mai.

Le budget 2024 est donc en place mais des décisions modificatives viendront l'amender, en fonction des circonstances. Par exemple, suite aux pluies incessantes de cet hiver, la commission ruralité s'est réunie et a mis en évidence la nécessité de faire un effort sur plusieurs points concernant les routes communales et les fossés. Des préconisations ont été exprimées qui nécessiteront une modification des enveloppes budgétaires initialement prévues. Il sera proposé au conseil municipal de modifier le programme pluriannuel sur les routes. Les services techniques se déploieront en conséquence. Il est à noter que la commune ne bénéficie d'aucune aide financière ni d'aucun soutien pour les routes.

Le groupe majoritaire tient à remercier la commission ruralité pour la pertinence des observations et les préconisations exprimées.

Notre plage a subi, plus que l'an passé, des dégradations importantes. Une remise en tourisme sera réalisée en partenariat avec la CDC, dans la continuité de la stratégie élaborée pour la défense du trait de côte et validée par les instances.

Parallèlement, la saison estivale se prépare pour continuer à faire de la station de Montalivet un lieu animé où il fait bon vivre dans une ambiance familiale. Un programme culturel, sportif et d'animation sera mis en place comme les saisons précédentes. Que les élus et services municipaux qui ont œuvrés à ce projet soient vivement remerciés.

Liste « Ensemble Continuons »

Liste « Vendays Montalivet Passions »

Le rejet de la création de la 9ème tranche du lotissement des Pins est une victoire contre la sur-urbanisation de Montalivet.

La création du Parc Résidentiel de Loisirs apparaît comme un non-sens pour les futurs propriétaires de lodges : interdiction de les louer et pour les familles en recherche de logement impossible d'en faire une résidence principale. L'équipe majoritaire avait promis qu' « il n'y aura pas d'emprunt » .. sauf celui de 2 millions d'euros contracté récemment pour financer la mise en conformité de ce parc résidentiel !

Par ailleurs, la population d'enfants de 0 à 14 ans ne cesse de chuter depuis 2009 (-16%). Cette situation doit nous conduire à promouvoir une véritable politique familiale pour maintenir et accueillir des jeunes familles sur notre commune.

Le parti pris de sortir l'Office de Tourisme de notre Communauté de Communes a pour incidence une inflation sur les charges salariales communales. Souhaitons que ces charges de fonctionnement ne grèvent pas le gain de cette décision ...

Nous tenions à remercier les nombreuses personnes présentes à notre réunion publique lors du bilan de mi-mandat en décembre dernier. Cette rencontre, faite d'écoute, fut constructive et appellera d'autres moments de partage.

Votre fidélité, vos idées, votre amour du bien vivre à Vendays-Montalivet sont autant d'énergies pour nos projets de Demain.

Vos conseillers municipaux,
Bahain Marie-Noëlle, Guesdon Cécile et Dassé Julien
Liste « Vendays Montalivet Passions »

DÉCÉS

- **Josette MAFFRE veuve COURRIER** décédée le 05 Novembre 2023 à Lesparre-Médoc (Gironde), à l'âge de 88 ans
- **Jérôme RAYMOND** décédé le 29 Novembre 2023 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 91 ans
- **Élodie JACQUOT épouse MICHELET** décédée le 29 Novembre 2023 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 36 ans
- **Claude, Jacques, Charles, Joseph REQUIER** décédé le 01 Décembre 2023 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 80 ans
- **Rémy PORTIER** décédé le 25 Novembre 2023 à Bordeaux (Gironde), à l'âge de 74 ans
- **Severiana VINUESA VINUESA veuve LOZANO CORTAZAR** décédée le 26 Novembre 2023 à Bordeaux (Gironde), à l'âge de 95 ans
- **Michel, René IZEMBERT** décédé le 16 Décembre 2023 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 78 ans
- **Max, Marcel BILLER** décédé le 17 Décembre 2023 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 68 ans
- **Françoise, Marie CARDIN veuve LAFFITTE** décédée le 17 Décembre 2023 à Lesparre-Médoc (Gironde), à l'âge de 72 ans
- **Lucien, Wanecène WAWANABU** décédé le 12 Décembre 2023 à Pessac (Gironde), à l'âge de 63 ans
- **Claude, André ESTÉVA-AGOGUE** décédé le 25 Décembre 2023 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 96 ans
- **Jeanne, Gaby CAYÉ veuve BROCHARD** décédée le 31 Décembre 2023 Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 95 ans
- **Danielle, Jeanne CABOS épouse MORA** décédée le 26 Décembre 2023 à Bordeaux (Gironde), à l'âge de 80 ans
- **Josette, Julie, Gilda FLEURY** décédée le 28 Décembre 2023 à Pessac (Gironde), à l'âge de 73 ans
- **Pascal, Philippe, Didier GROS** décédé le 10 Janvier 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 61 ans

- **Francis PIC** décédé le 16 Janvier 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 76 ans
- **Yolande, Thérèse, Renée SCLAFERT veuve BONNEAU** décédée le 17 Janvier 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 100 ans
- **Denise, Désirée LEBRUN veuve MARIAU** décédée le 21 Janvier 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 90 ans
- **Odette, Marguerite FERRAT veuve CROSSOIR** décédée le 6 Janvier 2024 à Lesparre-Médoc (Gironde), à l'âge de 91 ans
- **Jean, François BOYANCIER** décédé le 10 Janvier 2024 à Bordeaux (Gironde), à l'âge de 73 ans
- **Liliane CASSAGNE épouse DUCOURNEAU** décédée le 31 Janvier 2024 à Soulac-sur-Mer (Gironde), à l'âge de 82 ans
- **Suzanne, Hélène, Jeanne POINSARD veuve RENARD** décédé le 10 Février 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 96 ans
- **Jacqueline SEGONNE veuve CARROUR** décédée le 14 Février 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 89 ans
- **Jean, Charles, Camille GUÉRY** décédé le 18 Février 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 93 ans
- **Jean, Yves, Gilles LÉGLU** décédé le 18 Février 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 80 ans
- **Daniel, Fernand, Emile PRIEUR** décédé le 22 Février 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 69 ans
- **Michelle, Danielle, Monique CHOUFFOT épouse FAURE** décédée le 01 Mars 2024 à Bruges (Gironde), à l'âge de 81 ans
- **Jacques, Henri VOIRIN** décédé le 17 Mars 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 78 ans
- **Daniel, Yves, Marcel ALLAIRE** décédé le 11 Mars 2024 à Lesparre-Médoc (Gironde), à l'âge de 61 ans
- **Marguerite, Paulette, Geneviève MOREAU veuve MAU** décédée le 22 Mars 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 98 ans
- **Claude GAUDNER** décédé le 24 Mars 2024 à Vendays-Montalivet (Gironde), à l'âge de 65 ans

MARIAGES

- **Irène, Estella DZALIAN et Laurent RACLE,** le 18 Novembre 2023
- **Sandra DESBLACHES et Frank, Daniel MANIZAN,** le 9 Décembre 2023

NAISSANCES

HORS COMMUNE

- **Gabriel, Thierry, Daniel BROUETTE** né le 16 Novembre 2023 à Bruges (Gironde)
- **Lou, Joëlle, Coline, Marion MOREAUX** née le 31 Décembre 2023 à Bordeaux (Gironde)
- **Tiago, Miguel PINTO** né le 07 Janvier 2024 à Lesparre-Médoc (Gironde)
- **Imaé, Mahina TOSELLO** née le 18 Janvier 2024 à Lesparre-Médoc (Gironde)
- **Nathan BALLAROTTA SOM** né le 29 Février 2024 à Lesparre-Médoc (Gironde).

AGENDA

OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

05.56.73.32.02

MAI

Samedi 11 - 20h30
Concert : Nicolas Saez
Salle culturelle - Vendays

• **Samedi 11 et dimanche 12**
Expo Légo par l'association Brick Spirit Family
Salle polyvalente - Montalivet

Vendredi 10 - 20h
Les Zicos animent la rue par le Collectif Truc
Rue piétonne - Montalivet

• **Samedi 11** - 8h à 17h
Tournoi de foot Association Les Vieilles Pignes
Stade Stéphane Duolé - Montalivet

Du 13 au 31
Exposition "Plumes dessinées" Mieux connaître les oiseaux et les protéger par Martine Durivault
Médiathèque - Vendays

Mercredi 15
Atelier "Gestion des émotions" avec Florence Ortis
De 4 à 6 ans
Sur inscription
Médiathèque - Vendays

Vendredi 17 - 18h
Inauguration de la place du 11 novembre 1918
Vendays

• **Samedi 18 et dimanche 19**
MontaCar Old School
Rue piétonne - Montalivet

• **Dimanche 19 et lundi 20**
Concours de pêche organisé par l'APLM
Plage - Montalivet

Mercredi 22 - 15h00
Ciné-gouter : Pil
Salle culturelle - Vendays

• **Jusqu'au 24**
Exposition "Ombre et lumière" M.C. Valentine & Béatrice Mignon
Le Cube Coworking - Montalivet

Samedi 25
RDV Nature - initiation au dessin paysager par l'association CURUMA/CPIE
Sur inscription
Médiathèque - Vendays

• **Samedi 25** - 19h00
Monta Roller Disco par l'association Vendays-Monta Roller Club
Gymnase Stéphane Duolé - Montalivet

• **Samedi 25 et Dimanche 26**
8h00 - 17h00
Vide grenier par l'association Los Recataires
Salle polyvalente - Montalivet

JUIN

• **Samedi 01**
Compétition de skate par l'association Planchons
Maison de la Glisse - Montalivet

• **Samedi 01**
Ciné-débat autour de la maternité et du post-partum par l'association L'Oiseau Lire
Salle culturelle - Vendays

• **Jeudi 06** - 10h
Doudou & Continettes/0-3 ans
Sur inscription
Médiathèque - Vendays

Samedi 08 - 19h00
Fête locale
Jardin de la Cure - Vendays

• **Samedi 08 et Dimanche 09**
8h à 17h
Vide grenier par l'association Los Recataires
Salle polyvalente - Montalivet

• **Mercredi 12** - 10h30
Escape Game Harry Potter
À partir de 8 ans
Sur inscription
Médiathèque - Vendays

• **Samedi 14**
Kermesse de l'école publique
Salle culturelle - Vendays

• **Lundi 17** - 14h30
Café Chapitre
Sur inscription
Médiathèque - Vendays

• **Mercredi 19** - 10h
Écrire en musique
Sur inscription
Médiathèque - Vendays

• **Vendredi 21, Samedi 22 et Dimanche 23**
Spectacle de l'association « Côté Danse »
Salle culturelle - Vendays

• **Vendredi 28, Samedi 29 et Dimanche 30**
Showbike 2024
Stade Stéphane Duolé - Montalivet

VENDAYS MONTALIVET

vendays-montalivet.fr

@ville.vendays.montalivet
@vendaysmontalivet

Pour ne rien rater de notre actualité abonnez-vous à la newsletter mensuelle